FACTURE N° SEV / Villa /1

Monsieur

ZOBI ZOBEL

SEVE INVESTISSEMENT

Périod janvier 2023 Bien CI-ABJ-ANYA-EBI-VILLA-1

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période 01 / 01 / au 31 / 01 / 2023	20000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé

Période

janvier 2023

A payer avant

10 / 01 / 2023

Montant du loyer :

janvier 2023

Fait à Abidjan,

N'GOUAN GEREMI

FACTURE N° SEV / Mag /1

Monsieur

ZOBI ZOBEL

SEVE INVESTISSEMENT

Périod janvier 2023 Bien CI-ABJ-YOPO-ASSA-MAG-1

Désignation	Montant loyer
Loyer-Période 01 / 01 / au 31 / 01 / 2023	65000 F

NB: Le loyer est dû avant le 10 de chaque mois entamé, dans les cas contraire une pénalité de 10% (Dix pour cent) vous sera

résumé

Période

janvier 2023

A payer avant

10 / 01 / 2023

Montant du loyer :

janvier 2023

Fait à Abidjan,

N'GOUAN GEREMI